

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

cerfa
N°12156*06

Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une [notice n° 51781#02](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
☒ en numéraire (argent)	☐ première demande	☐ fonctionnement global	☒ annuelle ou ponctuelle
☐ en nature	☒ renouvellement (ou poursuite)	☒ projets(s)/action(s)	☐ pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://lannuaire.service-public.fr/>) :

- ☐ **État - Ministère**.....
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.)
- ☐ **Conseil régional**.....
Direction/Service.....
- ☐ **Conseil départemental**.....
Direction/Service.....
- ☐ **Commune ou Intercommunalité**.....
Direction/Service.....
- ☐ **Établissement public**.....
- ☐ **Autre (préciser)**.....



1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination : UNION FRANÇAISE OEUVRES LAIQUES D'EDUCATION PHYSIQUE DES LANDES

Sigle de l'association : UFOLEP 40 Site web: <http://www.cd.ufolep.org/landes/>

1.2 Numéro Siret: 490033552 00038

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture: W402002341
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) :

Date : 07/01/1966

Volume :

Folio :

Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social :

UFOLEP des Landes

91 Impasse Joliot Curie

Code postal : 40280

Commune : SAINT-PIERRE-DU-MONT

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : FAUCHON

Prénom : Romain

Fonction : Directeur

Code postal : 40280

Commune : SAINT-PIERRE-DU-MONT

Téléphone : 05 58 06 31 32

Courriel: Courriel : rfauchon@laligue40.fr

Portable : 06 58 34 79 28

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : Dabadie

Prénom : Thibault

Fonction : Agent de développement

Téléphone : 0558063132

Courriel : cd.40@ufolep.org



2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ?

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément	attribué par	en date du

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ?

☐ oui ☒ non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ?

☐ oui ☒ non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? *(indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)*

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales

non ☐

oui ☒

Si oui, lesquelles ? Associations affiliées à l'UFOLEP sur les Landes

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

☒

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles	40
Nombre de volontaires	1
Nombre total de salariés	4
dont nombre d'emplois aidés	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	4
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Adhérents	



5. Budget de l'association

Année 20.... ou exercice du au

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

6. Projet – Objet de la demande

Remplir une « rubrique 6 - Objet de la demande » (3 pages) par projet

Votre demande est adressée à la politique de la ville ? ☒

☒ Dans le cadre d'un contrat de la ville (précisez lequel) : 40 - CA du Grand Dax

☐ Hors contrat de la ville

Intitulé :

Sport - Jeunesse - Citoyenneté - Mixité 2026

Objectifs

- Proposer des activités sportives accessibles et variées aux enfants et jeunes âgés de 3 à 25 ans issus des quartiers prioritaires.
- Réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive, en facilitant l'accès aux sports pour tous.
- Utiliser le sport comme vecteur d'éducation à la citoyenneté, à l'échange et au bien-être social.
- Encourager l'engagement des jeunes en les sensibilisant aux valeurs du sport et de la citoyenneté active.

Description

Ce projet vise à offrir aux jeunes des quartiers prioritaires de l'agglomération du Grand Dax la possibilité de découvrir et de s'engager dans des activités sportives, favorisant ainsi le bien-être physique, social et citoyen. Les actions programmées seront les suivantes :

1) Interventions multisports avec les ALSH (hors vacances estivales)

L'UFOLEP interviendra auprès des ALSH du Grand Dax, notamment dans les secteurs QPV, afin d'intégrer des contenus multisports innovants et ludiques pendant les vacances scolaires (hors période estivale, selon la programmation). Ces interventions permettent de toucher un public large, d'encourager la pratique régulière et de proposer des séances structurées, adaptées à l'âge et au niveau des participants.

2) Mercredis matin : Amicale Laïque de Dax / École Badinter

Des créneaux réguliers seront programmés le mercredi matin en lien avec les partenaires de terrain (Amicale Laïque de Dax, école Badinter). L'objectif est de proposer un rendez-vous repère, identifié et motivant, qui favorise l'assiduité, la progression, la mixité et l'apprentissage de comportements citoyens à travers le sport (respect, entraide, écoute, arbitrage, gestion des émotions).

3) Animations de proximité : pieds d'immeubles et fêtes du sport (fêtes de quartier) (hors vacances estivales)



Des animations sportives en pieds d'immeubles seront organisées pendant l'été, en lien avec les acteurs de quartier. Elles permettent d'aller vers les jeunes qui ne fréquentent pas spontanément les structures, de créer un cadre positif d'occupation de l'espace public et de proposer des situations d'opposition/coopération favorisant la socialisation. En complément, des interventions lors des fêtes de quartier / fêtes du sport seront mises en place pour toucher les familles, valoriser la pratique et renforcer le lien social.

4) UFOSTREET : étape de Dax + finale Départementale

En 2026, le projet intègre un tournoi UFOSTREET en plusieurs temps : deux étapes (Mont-de-Marsan et Dax) suivies d'une finale départementale. UFOSTREET est un dispositif UFOLEP conçu comme un événement local organisé sur des city stades et espaces de proximité, qui articule activités sportives, cultures urbaines, défis, tournois et animations à dimension citoyenne.

Ce format permet de mobiliser fortement les adolescents, de créer une dynamique collective entre quartiers, et de travailler concrètement des compétences sociales (respect des règles, arbitrage, gestion des émotions, coopération, engagement). Les contenus peuvent s'appuyer sur des épreuves et défis variés (ex. jeux urbains, défis d'opposition/coopération, formats courts et ludiques), en cohérence avec le cadre UFOSTREET.

Lors de la finale départementale, l'équipe vainqueur gagnera le droit de partir à la finale nationale de Paris (voir projet Quartier d'été).

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Age : 0/5 ans
16/17 ans
18/25 ans
6/15 ans

Sexe : Mixte

Territoire :

Veillez préciser le(s) noms du(des) quartier(s) concerné(s) par le contrat de la ville :

Cuyès
Le Gond
Le Sablar

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

Moyens humains :

4 éducateurs sportifs professionnels de l'UFOLEP des Landes.

Des bénévoles et volontaires mobilisés dans le cadre des actions UFOLEP.

Moyens matériels :

- Fourniture de l'ensemble du matériel sportif nécessaire par l'UFOLEP des Landes.

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante) l'action/projet	4	4
Adultes-Relais (AR)		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnités		
Personnel mis à disposition "payante"		
Bénévoles	1	1
Volontaires en service civique	1	1
Personnel mis à disposition « gratuite »		



Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ? ☐ oui ☒ non

Si oui, combien (en ETPT) : 0

Date ou période de réalisation : du (le) 01/01/2026 au 31/12/2026

Evaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

- Nombre de participants aux animations en pied d'immeubles, dans les ALSH et aux temps périscolaires.
- Nombre de participants aux événements multisportifs (Journées multisports, Playa Tour).
- Retours qualitatifs des participants et de leurs familles (enquêtes de satisfaction, observations des animateurs).

Précisions sur les bénéficiaires

Nombre total de bénéficiaires : 200

⁴ Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

7. Budget⁵ du projet

Année 2026

CHARGES	RESSOURCES
60 - Achats 275,00 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services
Prestations de services..... 0,00 €	Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services..... 0,00 €
Achats matières et fournitures..... 275,00 €	
Autres fournitures..... 0,00 €	73 - Dotations et produits de tarification
61 - Service extérieurs 50,00 €	Dotations et produits de tarification... 0,00 €
Locations..... 0,00 €	74 - Subventions d'exploitation 5 925,00 €
Entretien et réparation..... 0,00 €	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s), directions ou services déconcentrés sollicités..... 1 500,00 €
Assurance..... 50,00 €	40-ETAT-POLITIQUE-VILLE 1 500,00 €
Documentation..... 0,00 €	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s), directions ou services déconcentrés sollicités..... 1 175,00 €
62 - Autres services extérieurs 125,00 €	MINISTERE-SPORTS 1 175,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires.... 0,00 €	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s), directions ou services déconcentrés sollicités..... 300,00 €
Publicité, publication..... 75,00 €	40-SANTE (DT-ARS) 300,00 €
Déplacements, Missions..... 50,00 €	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s), directions ou services déconcentrés sollicités..... 200,00 €
Services bancaires, autres..... 0,00 €	40-INTERIEUR-DELINQ-RADICALISAT. (FIPD) 200,00 €
63 - Impôts et taxes	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s), directions ou services déconcentrés sollicités..... 75,00 €
Impôts et taxes sur rémunération.... 0,00 €	40-SECURITE-PUBLIQUE (DDSP) 75,00 €
Autres impôts et taxes..... 0,00 €	Conseil-s Régional(aux)..... 0,00 €
64 - Charges de personnel 4 050,00 €	Conseil-s Départemental (aux)..... 290,00 €
Rémunération des personnels..... 3 000,00 €	40-LANDES (DEPT) 290,00 €
Charges sociales..... 750,00 €	Communautés de communes ou d'agglomérations..... 1 500,00 €
Autres charges de personnel..... 300,00 €	40-CA GRAND DAX 1 500,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	Commune(s)..... 0,00 €
Autres charges de gestion courante..... 0,00 €	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)..... 0,00 €
66 - Charges financières 1 200,00 €	Etablissements publics..... 0,00 €
Charges financières..... 1 200,00 €	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.) 0,00 €
67 - Charges exceptionnelles	L'agence de services et de paiement (emplois aidés).... 0,00 €
Charges exceptionnelles..... 0,00 €	
68 - Dotation aux amortissements 225,00 €	
Dotation aux amortissements..... 225,00 €	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés	
Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés... 0,00 €	
Charges indirectes	
Charges fixes de fonctionnement.... 0,00 €	
Frais financiers..... 0,00 €	
Autres charges indirectes..... 0,00 €	
Exédent prévisionnel (bénéfice)..... 0,00 €	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature 300,00 €	
860 - Secours en nature..... 0,00 €	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services..... 0,00 €	



0,00 €

862 - Prestations..... 0,00 €
 864 - Personnel bénévole..... 300,00 €

Aides privées (formation)..... 0,00 €
 Autres établissements publics..... 885,00 € Ligue de l'Enseignement

75 - Autres produits de gestion courante

756.Cotisations..... 0,00 €
 758.Dons manuels - Mécénat..... 0,00 €
 750.Autres produits de gestion courante..... 0,00 €

76 - Produits financiers

Produits financiers..... 0,00 €

77 - Produits exceptionnels

Produits exceptionnels..... 0,00 €

78 - Reprises sur amortissements et provisions

789 - Report de ressources affectées et non utilisées sur des exercices antérieurs..... 0,00 €

79 - Transfert de charges

Transfert de charges..... 0,00 €

Ressources propres affectées au projet

Autofinancement (insuffisance prévisionnelle).. 0,00 €

87 - Contributions volontaires en nature 300,00 €

870 - Bénévolat..... 300,00 €
 871 - Prestations en nature..... 0,00 €
 875 - Dons en nature..... 0,00 €

Total des Charges**6 225,00 €****Total des ressources****6 225,00 €**⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice

8. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de minimis", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le 29/09/2026



Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice

ID : 040-244000675-20260923-DEL20260923_20-DE